

Vaccination : soyons solidaires et prenons des mesures responsables pour éviter une 4ème vague !

Oui, tout va mieux. Oui la France respire enfin à l'air libre. Elle lève le masque en extérieur et sonne la fin du couvre-feu. La crise sanitaire marque le recul et le Premier ministre annonce le retour à une vie quasi-normale.

Cependant le ministre de la Santé alerte. Le variant guette ; aujourd'hui il s'appelle DELTA ; plus contagieux, il galope et multiplie par deux les cas contacts par rapport au variant anglais. Rien n'est donc encore gagné.

Il n'est plus temps de tergiverser. Et pourtant, alors que la vaccination a fait ses preuves et que les doses sont désormais en nombre suffisant, 20 % des personnes de plus de 75 ans ne sont toujours pas vaccinées ! Plus grave encore, un professionnel de santé sur deux travaillant en EHPAD ou en unité de soins de longue durée (USLD) n'est pas vacciné.

Ce retard à la vaccination met en péril la perspective du retour à la vie d'avant pour l'ensemble de la population. Il est impératif de réduire au maximum la circulation du virus pour empêcher sa mutation vers une forme plus virulente ou plus contagieuse.

Evitons la 4ème vague ! Chaque vague frappe plus fort, détruit des vies, des avenir et des emplois.

France Assos Santé demande aux pouvoirs publics de faire le nécessaire, dès aujourd'hui, pour faciliter l'accès à la vaccination des personnes les plus âgées et les plus fragiles, notamment en allant vers eux, par tous les moyens possibles. Des dispositifs mobiles doivent être mis en place partout en France pour aller à la rencontre de ceux qui, pour des raisons de santé ou de mobilité, ne peuvent se déplacer vers les centres de vaccination.

Il est désormais prouvé que la vaccination réduit significativement le risque de porter le virus du Covid-19 et de le transmettre autour de soi. Aussi, France Assos Santé exhorte tous les professionnels de la santé et de l'aide à la personne, ceux-là même qui ont montré leur dévouement à soigner et aider les plus vulnérables, à se faire vacciner pour se protéger à titre individuel et pour protéger les personnes dont elles s'occupent.

Sans cet engagement solidaire massif au sein des soignants, il n'y aura pas d'autre issue que de rendre la vaccination obligatoire pour les professionnels intervenant en EHPAD, USLD et plus généralement en établissement.

Soyons responsables !

On ne pourra pas dire que l'on ne savait pas.